

“ Le handicap, notre lot à tous ”



Première invitée des « **Matinales Santé** » organisées par « **La Nouvelle République** » et la **Mutualité d'Indre-et-Loire**, la **secrétaire d'État aux Personnes handicapées, Marie-Thérèse Boisseau**, a présenté hier à **Tours** son projet de réforme de la loi de 1975.

Elle a également répondu en direct hier à de nombreuses questions émanant des associations.

Soutenue par la présidente d'Handicap Conseil, la question des **auxiliaires de vie sociale** a été l'occasion pour la secrétaire d'État de se montrer très déterminée. « **Il faut cinquante postes en Indre-et-Loire** », a-t-elle lancé à l'inspecteur d'académie.

« **Les questions qui m'ont pu être posées à cause du temps imparti pourront être adressées à la - NR - qui transmettra.** »

La secrétaire d'État aux Personnes handicapées a répondu hier à Tours aux questions des associations. La première des "Matinales Santé" "Nouvelle République" e "Mutualité d'Indre-et-Loire" a su lancer le débat.



Marie-Thérèse Boisseau, secrétaire d'État aux Personnes handicapées : « **L'État ne peut être seul à relever ce défi.** »

(Photo - NR - Jean-François Reynès)

EN DIRECT, les questions ont fusé hier matin dans une salle de l'hôtel de l'Université à Tours, où étaient reçues Marie-Thérèse Boisseau, secrétaire d'État aux Personnes handicapées, et une

tableau tenue par « **La Nouvelle République** » et la **Mutualité d'Indre-et-Loire** de débats, grâce à cette première « **Matinales Santé** » autour du handicap. Représentants d'associations, élus, mais aussi

venir directement pour poser leurs questions à la secrétaire d'État, en présence notamment de deux députés, Claude Greff et Hervé Novelli, du préfet et du président du conseil général.

mer la loi de 1975 sur les handicapés, projet sur lequel elle avait planché la veille en conseil des ministres (lire en pages générales, page C).

Mais la secrétaire d'État a eu

concrètes et locales dans le temps qui lui était imparti.

Les adultes autistes. – Au nom de Sézame Autisme, Didier Fleque, porteur du projet de maison pour adultes autistes à Arzy-le-Rideau qui n'a pas été encore jugé prioritaire en matière de subvention régionale, a interpellé le ministre sur la prise en charge adaptée de « **10 %** seulement des autistes ». Le ministre espère pour 2004 trouver un financement national pour ce type de projets.

L'accessibilité des handicapés. – Pour André Auberger (Fédération Handisport) voyageur dans un TGV à étapes ou un avion pose encore trop de problèmes, « **il faut trouver des solutions.** »

L'accueil des enfants déficients. – 80 enfants attendent une intégration en CLIS ou en ULPI, faute de financement. « **33 places de plus ont été créées dans le département en 2003...** mais la prise en charge du handicap est un vrai pain de tous. J'essaie de respirer... », a répondu la secrétaire d'État.

Marie-Thérèse Boisseau, apparemment consciente de l'ampleur de la tâche et du retard pris en France dans la prise en charge du handicap, a déclaré de « **lever le défi de l'intégration des handicapés dans notre société.** »

« **Le handicap, a-t-elle souligné en concluant ce débat animé, cela peut être notre lot à tous, demain... L'État, qui a**